BAQIMEHP
EXPERT FORMATION SANTÉ

Nouveauté

Violences sexuelles et sexistes entre professionnels : Prévenir, Repérer, Signaler

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

Contexte

La certification des établissements de santé pour la qualité des soins (6e itération, applicable depuis septembre 2025) est actualisée par la HAS à compter du 1er janvier 2027. Cette V2027 introduit un critère qui impose une politique active de prévention, de repérage, de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS) entre professionnels. Ce critère impératif s'inscrit dans le plan national de lutte contre les VSS dans le champ de la santé (2025), qui cible en priorité les personnes en position d'autorité. Les établissements doivent donc dès à présent structurer un parcours de formation dédié à la gouvernance et à l'encadrement, premiers relais de cette politique et premiers interlocuteurs possibles lors d'un signalement.

Objectifs

- **Reconnaître et qualifier** un agissement sexiste, un harcèlement sexuel ou une agression sexuelle.
- **Connaître le cadre juridique applicable.**
- Situer **sa propre responsabilité managériale et institutionnelle.**
- **Connaître et savoir mobiliser le dispositif de signalement de l'établissement.**
- **Savoir recevoir la parole d'un professionnel.**
- **Adopter une posture préventive** au quotidien dans le management d'équipe.

Publics concernes

- Gouvernance médicale, administrative et soignante : directeur administratif, président de CME, directeur médical, directeur des soins, responsable d'unité de soins, responsable de services, encadrement ...

Prerequis

- Aucun

Particularites

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 -
info@baqimehp.com

Contenu

- Introduction

- **Comprendre et qualifier les VSS pour mieux les repérer**
  - Contexte sociétal et enjeux spécifiques au secteur sanitaire
  - Stéréotypes de genre, continuum des violences, notion de consentement
  - Définitions : agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle, discrimination
  - Distinction harcèlement moral / sexuel / discriminatoire
  - Ce qui relève du conflit professionnel versus ce qui relève de la VSS
- **Cadre juridique et réglementaire**
  - Évolutions législatives récentes
  - Obligations de l'employeur et responsabilité spécifique du cadre/de l'encadrant
  - Rôle des instances représentatives du personnel
  - Sanctions disciplinaires et voies pénales ; éléments de jurisprudence
  - Présomption d'innocence, confidentialité, secret professionnel
- **La responsabilité managériale et institutionnelle**
  - Obligation de sécurité et de **prévention** envers l'équipe (encadrement) et envers l'établissement (gouvernance)
  - Devoir d'alerte : que faire (et ne pas faire) en tant que responsable
  - Rôle spécifique de la gouvernance : portage stratégique de la politique VSS, allocation des moyens, exemplarité institutionnelle
  - Impacts individuels et collectifs des VSS sur le service et sur l'établissement (absentéisme, climat, qualité des soins, image institutionnelle)
  - Posture préventive au quotidien : vigilance, exemplarité, culture de service

- **Le dispositif de signalement**
  - Dispositifs interne et externe
  - Articulation entre l'encadrement, la gouvernance, les référents, la DRH, la médecine du travail
  - Ce que l'encadrant ou le membre de la gouvernance doit transmettre, à qui et dans quel délai
- **Dispositif d'accompagnement / Recevoir un signalement et réagir**
  - Posture d'écoute
  - Orientation de la personne vers les interlocuteurs compétents
  - Prévenir la victimisation secondaire ; gestion de la confidentialité vis-à-vis du reste de l'équipe
- **Cas pratiques et évaluation**
  - Études de cas concrets : réception d'un signalement, gestion d'un agissement observé
  - Échanges d'expérience entre pairs (encadrement et gouvernance)
  - Quiz/évaluation des acquis

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)